

AR Prefecture

016-200054047-20220926-2022_09_26_02-DE
Reçu le 28/09/2022
Publié le 28/09/2022

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement de la somme de 1955,00€ encaissée par la sous régie de recettes des billetteries spectacles lors des « vendredis de l'été 2022 » à l'Association JUMBO RUN.
- **AUTORISE** M. Le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 27 septembre 2022

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

